

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 65 (1920)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Informations

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

motions pendant un long délai, etc. Seuls les corps militarisés, affectés au maintien de l'ordre public, conserveront les effectifs prévus par la loi.

Ces mesures seront-elles un tort ? Peut-être, mais aux grands maux les grands remèdes. La guerre mondiale a fait des Etats qui ont mené la guerre des organismes appauvris. Tous, sans exception, sentent l'urgent besoin de réduire les dépenses publiques ; en conséquence, tous seront forcés d'abaisser le *quorum* de leurs armées. Si la plupart d'entre eux maintiennent encore les effectifs d'avant-guerre et même des effectifs un peu supérieurs, cela tient à une légère méfiance envers les ennemis d'hier. Mais sitôt le traité de paix en pleine et franche exécution, rien ne justifiera plus ce maintien. La force des circonstances limitera partout les effectifs sous les armes et, pour la première fois, les pacifistes exulteront de voir les choses s'acheminer inensiblement vers le désarmement qu'ils ont pendant si longtemps inutilement préconisé. J'ai la certitude absolue, quant à moi, qu'à la longue, d'autres circonstances, actuellement imprévues, nécessiteront de nouveau les fortes et puissantes machines militaires dotées de tous les derniers perfectionnements. N'est-ce pas une des fins de l'humanité de lutter et lutter toujours ? L'histoire universelle n'est-elle pas une guerre continuelle, interminable, de races, de peuples, de nations ?

Mais si, nonobstant l'histoire et les expectatives qu'elle autorise, la guerre qui vient de troubler le monde jusque dans ses fondements aboutit à la limitation des armements et à la réduction générale des budgets de la guerre, alors, l'avenir pourra bien la taxer, à côté de tous ses méfaits, de bienheureuse et les âges futurs diront d'elle qu'elle fut la guerre qui a maté la guerre.

---

## INFORMATIONS

---

### SUISSE

**Aux amis de la Bibliothèque militaire fédérale.** — La Bibliothèque militaire fédérale souffre, comme toutes les institutions du même genre, d'un grave défaut de crédits, qui ne lui permet pas de se tenir à jour.!

Or, sans parler de l'intérêt que présente cette bibliothèque pour les sciences historiques, il est évident que notre corps d'officiers doit, pour maintenir son instruction à la hauteur de sa tâche, pouvoir

disposer d'une bibliothèque contenant toutes les publications militaires essentielles.

Il devient donc nécessaire que l'initiative privée apporte ici, comme elle le fait pour d'autres entreprises d'utilité publique, des ressources complémentaires à celles, insuffisantes, que procure l'Etat.

Dans cette idée il s'est constitué, sous les auspices de la Société fédérale des Officiers, un comité d'initiative ayant pour but la création d'une Société auxiliaire de la Bibliothèque militaire fédérale.

Pour faire partie de cette société il suffit de s'engager à un versement unique de 100 fr. au minimum ou à une cotisation annuelle de 5 fr. Les sociétés ou associations peuvent être reçues membres contre un versement unique de 400 fr. au minimum ou une cotisation annuelle de 20 fr.

Les adhésions peuvent être adressées à l'un quelconque des sous-signés ou au secrétariat central de la Société suisse des Officiers, Freiestrasse 40, Bâle. Le comité d'initiative ose espérer que, vu l'intérêt de l'œuvre qu'il entreprend, ces adhésions seront nombreuses, d'autant plus qu'il peut d'ores et déjà assurer aux membres de la société à créer d'importantes facilités. pour l'emploi des livres de la Bibliothèque militaire fédérale.

L'assemblée constitutive aura lieu le dimanche 30 mai 1920, à 11 heures du matin à Berne au Palais fédéral, aile est, salle des conférences. Tous ceux qui désirent se faire inscrire comme membres de la nouvelle société sont convoqués.

*Le Comité d'initiative :*

Col. divis. *Sonderegger*, Colonel *Hans Frey*, Colonel *Hch. Heusser*, Colonel *C. Chr. Bernoulli*, Col. *Ch. Sarasin*, Col. *E. Vuilleumier*, Lt.-col. *A. Mylius*, Lt.-col. *Dollfus*, Lt.-col. *Häberlin*, Lt.-col. *Peyer*, Major *F. Lotz*, Major *Paul Ronus*, Major *Peter Schmid*, Major *Bircher*, Major *Sidler*, Capitaine *H. Iselin*, Capitaine *Ernst Graf*, Capitaine *Caspar Jenny*.

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

---

*Les batailles d'Artois et de Champagne en 1915*, par le général PALAT (Pierre Lehautcourt). Avec 6 croquis et 2 cartes hors texte. Un vol. in-16. Paris et Bruxelles, 1920. G. van Oest & C<sup>ie</sup> édit. Prix : 5 fr.

Ce volume appartient à une collection d'études résumées des grands actes de la guerre, collection publiée sous la direction de M. Joseph Reinach et dont la *Revue militaire suisse* a signalé le premier ouvrage : *De la Marne à la mer du Nord*, par le général Berthaut.